

AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION (DPS)

Madame, Monsieur,
Chers actionnaires,

NACON vient de lancer une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) d'un montant d'environ 16,50 millions d'euros susceptible d'être portée à 19 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.

Depuis notre introduction en bourse en février 2020, NACON a mené à bien le plus grand nombre de ses projets malgré un retard dans le développement de certains jeux et dans un environnement complexe. Depuis cette date, le pôle éditorial a été fortement renforcé avec l'acquisition d'une dizaine de studios nous permettant de sortir désormais entre 10 et 15 jeux par an et d'avoir en continu une cinquantaine de jeux en développement. Cette stratégie a également permis la constitution d'un back-catalogue (jeux sortis au cours des exercices précédents) solide et bien structuré autour de 4 gammes cibles : le Racing, le Sport, la Simulation et l'Aventure. Le back-catalogue a ainsi représenté en 2023-2024 plus de 40% du chiffre d'affaires jeux. Le développement de la gamme « accessoires » s'est poursuivi grâce à notre capacité à innover et à multiplier les partenariats technologiques afin d'offrir aux joueurs des produits Premium au meilleur rapport qualité/prix. Cette maîtrise technologique va nous permettre de concrétiser une convergence de nos deux métiers avec la création du seul acteur 360° (contenu éditorial et accessoires de jeux) sur le marché du Simracing.

Enfin, nous venons de présenter des performances 2023-24 en forte croissance avec un chiffre d'affaires qui atteint 167,7 M€ et un résultat opérationnel qui croît de 20,5% à 20,9 M€. Pour 2024-25, fort d'un programme éditorial qui prévoit la sortie d'une quinzaine de jeux sur l'exercice et du lancement d'accessoires innovants Premium, nous sommes confiants dans notre capacité à générer de nouveau de la croissance accompagnée d'une progression de notre résultat opérationnel.

En tant qu'actionnaire de NACON, vous avez aujourd'hui la possibilité de participer en priorité à l'augmentation de capital de la société et ainsi d'écrire avec nous un nouveau chapitre de notre développement. Le produit de cette opération nous permettra de soutenir notre plan de développement en nous dotant de moyens complémentaires pour financer notre programme éditorial et ainsi renforcer notre place d'acteur mondial dans le domaine des jeux vidéo et accessoires Premium.

Nous remercions par avance les actionnaires qui nous renouvelleront leur confiance ainsi que nos actionnaires historiques dont les engagements de souscription représentent d'ores et déjà plus de 80% du montant total de l'augmentation de capital.

Alain Falc – Président Directeur-Général de NACON

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : du 8 juillet au 22 juillet 2024

47 DPS vous permettent de souscrire 8 actions nouvelles Nacon, au prix de 1,10€

IMPORTANT

La souscription à l'augmentation de capital doit être réalisée directement auprès de votre intermédiaire financier. Si vous n'avez pas reçu votre bulletin de souscription, contactez-le sans tarder. A l'issue de la séance de Bourse du 22 juillet 2024, les DPS non exercés seront caducs. Vous devez donc soit les exercer, soit les vendre sur le marché pendant leur période de négociation (soit avant le 18 juillet inclus).

Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi de 9h30 à 18h au numéro suivant : 01 80 81 50 00, ou vous pouvez consulter notre site internet

<https://corporate.nacongaming.com/>

Un Prospectus, approuvé par l'AMF, sous le numéro 24-258 en date du 2 juillet 2024 est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (<https://corporate.nacongaming.com/>).